



LE 20 MAI : LES RENDEZ-VOUS MAJEURS

Risques technologiques et territoires

Un événement 100 % digital

<https://www.rendezvousmajeurs.com/>

Dossier de presse

Mai 2021

Contact presse : Agence Géraldine Musnier

Sophie Desvignes : geraldine@agencegeraldinemusnier.com - 06 60 94 05 49



Les Rendez-vous majeurs :

Analyse et débats autour des enjeux liés à la maîtrise des risques technologiques majeurs

Les pratiques de gestion des risques technologiques majeurs doivent être en mesure de prendre en compte les enseignements tirés des accidents et des incidents : chacun d'entre eux constitue en effet autant d'occasions de réinterroger les cadres et les pratiques, et parfois de les faire évoluer.

Des grands principes de maîtrise de l'urbanisation, de la protection des populations à la réduction des risques à la source, les champs d'intervention sont vastes et peuvent apparaître techniques et hermétiques. Pourtant l'amélioration de la maîtrise des risques nécessite une bonne compréhension et un effort collectif de toutes les parties prenantes. Le questionnement des pratiques et des politiques de prévention mises en œuvre à l'échelle d'un site, d'un territoire est ainsi nécessaire.

Les Rendez-vous majeurs, organisés par AMARIS avec l'Ineris et le soutien du ministère de la Transition écologique, tenteront de répondre à ces interrogations en croisant les regards de représentants des collectivités, des syndicats, d'industriels, des services de l'Etat, d'associations et d'experts pour débattre et s'informer autour des enjeux liés à la prévention des accidents technologiques majeurs et à la gestion de crise.

D'une réflexion globale

Sur l'urbanisme et les risques

Un des enjeux de la maîtrise des risques technologiques consiste à pouvoir concilier sur un territoire des activités comportant des risques industriels et des lieux de vie et de travail pour des citoyens. Les PPRT (Plans de prévention des risques technologiques) ont permis de mieux maîtriser le risque à la source et d'intégrer les risques industriels dans les projets d'aménagement. Mais leur mise en œuvre concrète est longue et ils n'ont pas encore pleinement atteint leurs objectifs.

L'événement permettra de s'interroger sur l'efficacité des outils de maîtrise de l'urbanisation. Permettent-ils d'avoir une approche cohérente des risques sur un territoire ? Comment celui-ci tient-il compte de la présence de risques accidentels, mais aussi de son héritage industriel ?

Sur la maîtrise des risques dans les sites

Durant les 20 ans qui ont suivi la catastrophe d'AZF, les acteurs de la prévention des risques se sont mobilisés pour réduire les risques à la source. En 2021, quels sont les leviers pour progresser dans la prévention des risques technologiques en France ? Comment intégrer des thématiques émergentes telles que les impacts directs et indirects du réchauffement climatique, les vulnérabilités des installations utilisant les nouvelles technologies face aux cyberattaques, etc. ?

Et plus largement, sur la relation industrie-territoire

Le nombre des nouvelles implantations d'industries à risque reste très modeste. Les freins économiques et réglementaires sont régulièrement invoqués pour l'expliquer. Mais il apparaît que l'acceptabilité des nouveaux projets par la population est également un élément prégnant. S'il est souhaité de réaliser de nouvelles implantations de nouvelles industries, quelles garanties donner à un territoire, et à ses habitants, que l'implantation sera pérenne, respectueuse de l'environnement et de la sécurité des populations ?

A des constats de terrains

Malgré l'important travail de maîtrise et d'anticipation des risques mené depuis de nombreuses années, force est de constater que des accidents et incidents surviennent encore. Outre les drames qu'ils peuvent occasionner, ils mettent aussi à jour des défaillances mais aussi des voies d'amélioration.

Le dernier accident français, celui de Lubrizol à Rouen, n'a pas dérogé à cette règle.

➤ **Sur la prise en compte des habitants**

Les riverains des sites concernés doivent être informés des risques et des consignes à appliquer en cas d'accident. Dans la réalité, les dispositifs réglementaires échouent encore à les préparer. Pour améliorer les interventions d'urgence, notamment, il est indispensable que la population ait confiance, qu'elle ait conscience des risques technologiques présents sur le territoire, qu'elle ne se mette pas en danger en ayant des comportements inadaptés ou en gênant l'intervention des services de secours. Comment « impliquer » les riverains ? Comment aller là où les gens sont ? Comment prendre en compte leurs besoins ?

➤ **Sur la gestion de crise**

Le 26 septembre 2019, les moyens d'alerte des populations se sont révélés obsolètes. La communication de crise de l'État a été remise en cause. Certains acteurs du territoire qui auraient pu être mobilisés ne l'ont pas été.

A l'heure des réseaux sociaux, peut-on encore communiquer de la même manière qu'au XXe siècle ? L'État peut-il se passer du soutien des acteurs locaux ?

➤ **Sur le suivi du post-accident**

La réponse apportée par les pouvoirs publics à la population a pu être mal perçue par une partie de la population, comme l'a illustrée la controverse autour de la liste des substances contenues dans les fumées. Cet accident a ainsi mis en évidence la complexité du suivi des rejets (analyse, connaissance des effets à long terme etc.) et des informations à donner. Comment évaluer et gérer l'impact sanitaire et environnemental des accidents ? Quelles informations transmettre et comment ? Quels sont les rôles des différentes parties prenantes ?

Abordées dans le cadre de 12 conférences et débats ainsi que 2 plénières, ces premières questions ne manqueront pas d'en faire émerger d'autres.

Les échanges entre intervenants et participants permettront de partager les problématiques de terrain, de confronter les points de vue et de valoriser les retours d'expérience et les bonnes pratiques.

Avec un objectif essentiel : comprendre collectivement et s'engager mutuellement pour faire progresser la sécurité de tous.

LES PRINCIPAUX SUJETS ABORDES

Voici un aperçu des principaux sujets qui seront abordés au cours des Rendez-vous majeurs.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez recueillir l'éclairage de l'un des intervenants du colloque pour approfondir une thématique qui retient particulièrement votre attention.

A/ Revoir les modalités d'information et de dialogue avec les habitants dans la prévention et la gestion de crise

❖ Développer une culture de l'information

Les riverains des sites à risques doivent être informés des consignes à appliquer en cas d'accident. En pratique, il apparaît que les dispositifs existants échouent à « préparer » les populations. Les riverains ne se sentent ni informés, ni concernés, ni concertés. L'incendie de Lubrizol et de Normandie logistique le 26 septembre 2019 a mis en évidence la nécessité d'assurer un meilleur partage avec les riverains des enjeux liés aux risques industriels des sites Seveso et de moderniser les outils de dialogue et de concertation.

Pour Emmanuel Martinais, Ecole nationale des travaux publics de l'Etat - ENTPE, *« plutôt que de développer encore de nouveaux outils qui ne fonctionnent pas, l'enjeu est de développer une véritable culture de l'information chez les gestionnaires de site au lieu de chercher à inculquer une culture du risque chez les habitants.*

Il est également nécessaire de parvenir à partager la même définition du risque avec les habitants, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui : par exemple, lorsque les acteurs de la prévention séparent les risques accidentels et les risques chroniques, comme la réglementation les y incite, les habitants ont tendance à les penser comme un tout indissociable. Pour un industriel ou un ingénieur de la DREAL, le risque n'a rien à voir avec la pollution. Pour le riverain au contraire, risques et nuisances ne forment qu'une seule et même réalité : ils n'ont donc pas vocation à être distingués, ni dans les discours, ni dans les actes, encore moins dans l'information réglementaire.

Les sites et la sécurité des habitants auraient tout à gagner à ce que les gestionnaires de site se forment à la culture de l'information ou recrutent des personnes compétentes en la matière, et mettent en place un dialogue régulier et permanent avec les riverains, car :

- *mieux les habitants sont informés, plus ils sont impliqués, et plus cela a un impact positif sur la sécurité*
- *lorsqu'elles sont concertées, les mesures de prévention sont globalement mieux appliquées et gagnent en efficacité. »*

➤ **Pour aller plus loin :** Emmanuel Martinais, ingénieur, docteur en géographie, spécialiste des risques industriels et de l'urbanisme, et professeur à l'ENTPE

➤ **Débat :** Information, concertation les outils réglementaires sont-ils condamnés à être inefficaces ?

11h20-12h20 ESPACE #3

❖ **Solliciter l'apport des sciences sociales et cognitives pour mieux communiquer avec les habitants**

Les documents (DICRIM, plaquette PPI), qui ont vocation à informer les habitants des bons réflexes à adopter en cas d'accident, pour ne pas se mettre en danger et pour ne pas gêner l'intervention des services de secours, ont montré leurs limites : ces documents ne sont généralement pas conçus pour le public cible.

Pour Karine Weiss, professeur des universités en Psychologie sociale et environnementale (Université de Nîmes), les apports des sciences cognitives et sociales peuvent être précieux pour repenser les politiques publiques d'information et de gestion de crise, notamment en contribuant à une meilleure compréhension de la construction de la représentation du risque, et des moyens d'augmenter les comportements adaptés de prévention et de protection.

- **Pour aller plus loin** : Karine Weiss, professeur des universités en Psychologie sociale et environnementale (Université de Nîmes)
- **Conférence** : Les habitants face à la crise, une réalité oubliée ?
10 H 10 – 11 H 10 – ESPACE # 3

❖ **L'Institut Ecocitoyen, un exemple inspirant de dialogue avec les habitants ?**

Implanté au cœur de la zone industrialo-portuaire de Fos, l'Institut Ecocitoyen, créé en 2010, est un centre d'étude de l'environnement et de l'effet des pollutions sur la santé, visant à mieux connaître les risques liés aux activités humaines, notamment industrielles et logistiques. Ses travaux s'adressent aux acteurs du territoire en vue de la réduction des émissions polluantes, de l'adaptation des suivis environnementaux aux polluants spécifiques et de la réhabilitation des sites contaminés. Sa démarche, fondée sur une approche participative, implique à la fois les citoyens et les scientifiques, au travers notamment d'un observatoire citoyen de l'environnement.

- **Pour aller plus loin** : Philippe Chamaret, directeur du Centre Ecocitoyen
- **Débat** : Information, concertation les outils réglementaires sont-ils condamnés à être inefficaces ?
11h20-12h20 ESPACE #3

❖ **Comment mieux préparer les habitants aux crises ?**

L'incendie de Lubrizol a mis en exergue la faible connaissance du public sur les consignes à adopter en cas d'alerte des populations et a rappelé la nécessité de mieux le préparer à faire face à un accident industriel.

Convaincre de la réalité des risques est compliqué car imaginer la catastrophe et ses différents scénarios possibles n'est naturel pour personne.

Selon François Giannoccaro de l'IRMa (Institut des Risques Majeurs de Grenoble), l'un des outils encore trop peu utilisés est l'implication des habitants et des acteurs locaux dans les exercices de sécurité civile organisés à l'initiative des maires. Ces exercices doivent devenir un moyen d'information, de mobilisation et de responsabilisation des acteurs les plus vulnérables jusqu'au grand public.

Les communes ont en effet un rôle central à jouer dans l'implication et la coordination des acteurs de la crise sur leur territoire. Lors des exercices de sécurité civile, les maires peuvent par exemple « faire jouer » les écoles ou impliquer les habitants d'un quartier ou encore les entreprises privées.

- **Pour aller plus loin :** François Giannoccaro, directeur de l'Institut des Risques majeurs de Grenoble (IRMa).
- **Débat :** POI, PPI, PCS, PPMS, PFMS, Comment sortir du « chacun son plan » ?
14h00-15h00 ESPACE #3

❖ **Comment faire évoluer l'alerte et la communication en cas d'accident ?**

Les événements récents montrent que le premier message transmis aux populations après un accident est fondamental, et a un impact important sur sa perception : les modalités actuellement en vigueur en France ne semblent pas totalement pertinentes. Quelles nouvelles modalités pour communiquer, en situation d'alerte, pourraient être envisagées ?

- **Pour aller plus loin :** Johnny Douvinet, Professeur des universités, Université d'Avignon
- **Débat :** Le premier message après l'accident
15h10-16h10 / Espace #1

❖ **Post crise : quel langage adopter pour une plus grande transparence et moins de défiance ?**

Pour Ginette Vastel, pilote du réseau risques et impacts industriels de la Fédération France Nature Environnement « *En situation normale, il peut être difficile d'obtenir des informations de la part des industriels et de l'État. Les instances de dialogues avec les habitants mises en place à la suite de l'accident d'AZF, sont devenues, selon une enquête menée en 2017 par FNE auprès des structures locales, des chambres d'enregistrement de décisions prises ailleurs. Et elles ne permettent plus d'obtenir de réelles informations.*

En temps de crise, c'est la nature des informations transmises qui pose problème aux habitants. L'État diffuse des éléments factuels et techniques, que les riverains ne comprennent pas. De même, dans ces situations, les habitants se sentent incompris : ceux-ci parlent de leurs angoisses et ils n'ont pour réponse que des chiffres et des listes de composants chimiques. De cette incompréhension, naît l'idée d'une absence de transparence.

Cette défiance est très forte dans la population et certaines réalités peuvent venir la renforcer : ainsi, la double casquette du Préfet, à la fois garant de la sécurité des habitants et en charge du développement économique de sa région, pose problème. Sur un territoire où le chômage est important, des soupçons de complaisance avec les industriels peuvent apparaître.

L'inconscient collectif garde également des traces d'anciens mensonges, tels que lors de l'accident de Tchernobyl, qui créent une méfiance envers la parole publique en temps de crises. Cette dynamique est amplifiée dans une période où la parole des politiques, des médias comme des experts est très souvent remise en cause notamment dans les réseaux sociaux qui sont devenus le principal espace d'information pour une grande partie de la population.

Pour essayer de dépasser ces difficultés, et surtout pour mieux accompagner la population pendant et après un accident, FNE suggère d'explorer certaines pistes :

- Travailler avec des associations relais (habitants, syndicats ou autres) permettant de transmettre les informations en contournant le manque de crédibilité des émetteurs institutionnels.
- Affiner les messages en fonction des caractéristiques des publics auxquels on s'adresse (jeunes/âgés, fragiles/actifs)

- Faire en sorte que les pouvoirs publics investissent massivement les réseaux sociaux pour que ceux-ci ne restent pas le lieu exclusif des rumeurs et fausses informations.
- Faire davantage confiance à l'intelligence des habitants, en étant capable de dire ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas en cas d'accident, d'être moins paternaliste et faire confiance dans la capacité de compréhension des habitants ? »

- **Pour aller plus loin** : Ginette Vastel, pilote du réseau risques et impacts industriels de la Fédération France Nature Environnement.
- **Débat** : Communication ou information, quel est l'enjeu de la transparence ?
14h00-15h00 ESPACE #3

B/ Quelles solutions face aux risques émergents ?

❖ La vulnérabilité des installations industrielles face aux cyber-attaques

Le développement des systèmes d'information et leur utilisation dans la gestion des éléments de contrôle et de sécurité constituent un bénéfice évident en termes d'efficacité, de suivi, de sécurité et de performance. Mais un nouveau danger en découle : les cyber-attaques. Les installations industrielles utilisent des automatismes de contrôle-commande pour la conduite de la production, le suivi des systèmes de sécurité et pour la maîtrise des accidents majeurs. Leur dysfonctionnement ou leur indisponibilité peut donc avoir des conséquences graves, économiques et matériels, mais aussi humaines. Elles peuvent par exemple provoquer l'arrêt des installations, avec des conséquences locales ou nationales. Elles peuvent aussi entraîner un fonctionnement en mode dégradé et la perte de systèmes essentiels à la maîtrise des risques.

Aujourd'hui les installations utilisent des systèmes de contrôle industriel connectés, qui reposent sur des protocoles standard, offrant des vulnérabilités similaires à celles de systèmes informatiques. Les installations industrielles sont par ailleurs de plus en plus dépendantes de ces technologies pour leur fonctionnement et leur sécurité. Si la fiabilité de ces systèmes est éprouvée, leur cybersécurité est moins bien maîtrisée, et exige d'analyser les différents éléments avec lesquels ils interagissent. C'est en effet par le biais de ces interactions que vont émerger des vulnérabilités potentiellement exploitables par une attaque malveillante. Ces attaques peuvent prendre principalement 4 formes :

- les attaques non ciblées de type malware, qui conduisent à bloquer certains systèmes, voire la production de sites industriels
- les attaques ciblées avec des visées pécuniaires (Big Game Hunting), tels que les rançongiciels ou le malware Triconex qui cible les automates de sécurité
- les attaques visant des infrastructures critiques
- les attaques de types APT (Advanced Persistent Threat) mettant en œuvre des moyens importants et sur le long terme.
- les attaques visant à provoquer des dommages matériels et humains

Face à ces risques, les industriels doivent mettre en œuvre des mesures de protection adaptées. Pour les industriels non soumis à ces réglementations, de nombreuses normes et référentiels sont en cours de développement. L'Etat et la Commission européenne contribuent à développer des solutions notamment au travers de la stratégie nationale d'accélération pour la cybersécurité publiée en février 2021.

- **Pour aller plus loin** : François Massé, responsable de l'unité Quantification des risques et évaluation des barrières de l'Ineris,
- **Débat** : Quelles conséquences d'une cyber-attaque sur un site à risques ?
14h00-15h00 / ESPACE #3

❖ **La vulnérabilité face aux événements climatiques**

Du fait de l'intensification du changement climatique, nous serons confrontés dans les années à venir à des événements climatiques plus fréquents et plus violents. Dans ce contexte, comment maintenir une maîtrise des risques industriels efficace ? L'accentuation de la vulnérabilité est-elle prise en compte à la hauteur des enjeux ?

- **Pour aller plus loin** : Philippe Prudhon, France Chimie
- **Débat** : Vers plus d'accidents industriels quand la nature s'emballe ?
11h20-12h20 ESPACE #3

C/ Les PPRT : et après ?

❖ **Enseignements et pistes pour l'avenir**

Plus de 16 ans après l'entrée en vigueur de la loi dite « Bachelot », les PPRT (Plans de Prévention des Risques Technologiques) sont quasiment tous approuvés. Le dispositif a subi l'épreuve du territoire. Sur bien des aspects, des solutions ont dû être élaborées pour résoudre des difficultés relatives aux travaux chez les habitants, à la mise à l'abri dans les activités économiques et les équipements publics, à la mise en œuvre des mesures foncières. Certains éléments du dispositif doivent encore être ajustés.

Si cet outil a largement permis d'améliorer la situation, l'enjeu est désormais de le mettre en cohérence avec les autres outils de maîtrise de l'urbanisation (SUP, PAC liés aux risques industriels ou PPR concernant d'autres risques). Les territoires ont besoin d'avoir une approche globale et cohérente sur les risques industriels (présence de sites Seveso, transports de matière dangereuse, Seveso, transports de matières dangereuse) et plus globalement sur l'ensemble des risques majeurs.

- **Pour aller plus loin** - Danielle Sauge-Gadoud – AMARIS
- **Débat** : PPRT : bilan et perspectives
10h10-11h10 ESPACE #3

❖ **Aménagement : donner des outils pour aller au-delà des contraintes des PPRT**

Les PPRT les SUP (Servitudes d'utilité publique), les porter à connaissance (PAC) sont des outils de maîtrise de l'urbanisation. Ils permettent avant tout de maîtriser l'urbanisation future et d'intégrer des prescriptions de construction dans les projets. Les aménageurs ne disposent pas à l'heure actuelle d'outils d'accompagnement pour aller au-delà de ces aspects constructifs. Les pratiques en œuvre dans la prise en compte du risque naturel pourraient inspirer le développement de nouveaux moyens et pratiques ? En effet, il existe dans ce domaine de nombreux travaux de recherche et d'exemples de projets d'aménagements réalisés. Par exemple, la Métropole de Grenoble travaille avec l'agence d'urbanisme sur l'intégration des risques naturels et de la pollution des sols dans des projets innovants tant pour la protection des biens et des personnes.

- **Pour aller plus loin** : Delphine Favre, déléguée générale AMARIS
- **Conférence** : Comment intégrer les risques dans les projets d'aménagement ?
15h10-16h10 ESPACE #3

L'ORGANISATION DES RENDEZ VOUS MAJEURS

A propos d'AMARIS

L'association AMARIS, créée en 1990, regroupe environ 100 collectivités (communes, intercommunalités et région) concernées par les risques technologiques majeurs. Tous ses adhérents ont un ou plusieurs sites Seveso seuil haut sur leur territoire. L'association AMARIS a pour objectif de défendre l'intérêt des collectivités dans la mise en place de politique de prévention des risques et de gestion de crise. Fédérant des territoires qui font face à des situations très diverses, AMARIS est en mesure de rendre compte des réalités du terrain et des difficultés rencontrées par les élus locaux dans la gestion des risques. Dans le cadre des PPRT, AMARIS offre aux collectivités locales une tribune pour faire part aux pouvoirs publics et aux industriels de leurs difficultés, observations, interrogations et propositions. Reconnue comme un interlocuteur de référence, AMARIS défend les intérêts de ses adhérents dans toutes les négociations avec l'État ou les industriels.

www.amaris-villes.org

A propos de l'Ineris, l'expert public pour la prévention des risques technologiques

L'Ineris développe depuis 30 ans une expertise française de référence au service des politiques publiques de prévention des risques. Le caractère unique de cette expertise repose sur ses fortes capacités de recherche appliquée et sur sa connaissance de terrain acquise par le biais de ses travaux au service de l'industrie.

L'Ineris est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), sous la tutelle du ministère chargé de l'environnement, qui mène des travaux de recherche et d'expertise sur les risques technologiques. Opérateur indépendant, l'Institut est le référent technique de l'administration chargée de la prévention des risques et de ses services déconcentrés, les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

L'Ineris a construit un modèle économique original, le « trépied », fondé sur la synergie entre ses activités d'appui technique aux pouvoirs publics, de recherche appliquée et de service aux entreprises, qui lui permet de faire progresser la réglementation, la connaissance et les pratiques, en forte interaction avec la réalité du terrain.

www.ineris.fr

LES
RENDEZ-VOUS
RISQUES TECHNOLOGIQUES
MAJEURS
ET TERRITOIRES
2021

PROGRAMME

20 / 05 / 2021



avec le soutien de :





20 / 05 / 2021

UN ÉVÈNEMENT 100% DIGITAL

LES RENDEZ-VOUS MAJEURS :

Croiser les regards et les solutions sur les enjeux liés à la maîtrise des risques technologiques majeurs

Organisés par AMARIS avec l’Ineris et le soutien du Ministère de la Transition écologique, les Rendez-vous majeurs vous proposent de débattre et de vous informer sur les enjeux liés à la prévention des accidents technologiques majeurs et à la gestion de crise.

Les rendez-vous majeurs seront accessibles via une plateforme internet dédiée, sur laquelle le public pourra assister aux conférences ou débats. Cette option permettra à un plus grand nombre de personnes d’assister à ces rencontres en direct, ou de voir et revoir les autres en différé.

Pour vous inscrire : www.rendezvousmajeurs.com

SOUS LE PATRONAGE ET AVEC INTERVENTION
DE **BARBARA POMPILI**,
MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LES
RENDEZ-VOUS
MAJEURS
2021

20 / 05 / 2021

UN ÉVÈNEMENT 100% DIGITAL

	ESPACE #1	ESPACE #2	ESPACE #3
8h45	ESPACE #1 ESPACE #2 ESPACE #3		
9h			
9h15	MOT D'ACCUEIL ET ACTUALITÉS DES RISQUES		
10h	intervalle de 10 minutes		
10h10	CONFÉRENCE T.4 DIALOGUE AVEC LES HABITANTS LES HABITANTS FACE À LA CRISE : UNE RÉALITÉ OUBLIÉE	DÉBAT T.1 RISQUES & URBANISME PPRT : BILAN ET PERSPECTIVES	DÉBAT T.2 MAÎTRISE DES RISQUES MANAGEMENT DU RISQUE : MESURER ET AMÉLIORER SON EFFICACITÉ
11h	intervalle de 10 minutes		
11h20	DÉBAT T.4 DIALOGUE AVEC LES HABITANTS INFORMATION, CONCERTATION : LES OUTILS RÉGLEMENTAIRES SONT-ILS CONDAMNÉS À ÊTRE INEFFICACES ?	DÉBAT T.3 NOUVELLES IMPLANTATIONS LES PLATES-FORMES : UN OUTIL D'ATTRACTIVITÉ ET DE SÉCURITÉ	DÉBAT T.2 MAÎTRISE DES RISQUES VERS PLUS D'ACCIDENTS INDUSTRIELS QUAND LA NATURE S'EMBALLÉ ?
12h	Pause		
12h20			
14h			
14h00	DÉBAT T.6 GESTION DE CRISE POI, PPI, PCS, PPMS, PFMS, ... COMMENT SORTIR DU « CHACUN SON PLAN » ?	DÉBAT T.5 SUIVI DU POST-ACCIDENT COMMUNICATION OU INFORMATION, QUEL EST L'ENJEU DE LA TRANSPARENCE ?	DÉBAT T.2 MAÎTRISE DES RISQUES QUELLES CONSÉQUENCES D'UNE CYBER-ATTAQUE SUR UN SITE À RISQUES ?
15h	intervalle de 10 minutes		
15h10	DÉBAT T.6 GESTION DE CRISE LE PREMIER MESSAGE APRÈS UN ACCIDENT	CONFÉRENCE T.5 SUIVI DU POST-ACCIDENT POST-ACCIDENT : DE LA DOCTRINE À L'APPROCHE DE TERRAIN	CONFÉRENCE T.1 RISQUES & URBANISME COMMENT INTÉGRER LES RISQUES DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ?
16h	intervalle de 10 minutes		
16h10			
16h20	CONCLUSION		
17h			
17h05			

Programme thématique

MOT D'ACCUEIL ET ACTUALITÉS DES RISQUES ■ 9h15-10h ■ ESPACE #1

CÉDRIC BOURILLET

DIRECTION GÉNÉRALE DE PRÉVENTION DES RISQUES (DGPR), DIRECTEUR GÉNÉRAL

ALAIN THIRION

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES (DGSCGC), DIRECTEUR GÉNÉRAL

PRÉSENTATION DE L'ACCIDENTOLOGIE 2020

JEAN-FRANÇOIS BOSSUAT

BUREAU D'ANALYSE DES RISQUES ET POLLUTIONS INDUSTRIELS (BARPI), CHEF

T.1
RISQUES &
URBANISME



DÉBAT ■ 10h10-11h10 ■ ESPACE #2 / CO-ORGANISÉ PAR LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

PPRT : BILAN ET PERSPECTIVES

Le PPRT est l'outil phare de la loi de 2003. Presque 20 ans après, quel bilan peut-on en faire ? Quels sont ses apports et ses inconvénients ? Que reste-t-il à faire pour qu'ils atteignent leurs objectifs ? Comment envisager l'après-PPRT ? Quelles sont les évolutions législatives nécessaires ?

SORAYA BENABDESSADOK

AVOCATE EXERÇANT EN DROIT PUBLIC

ALBAN BRUNEAU

VICE-PRÉSIDENT LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE ET MAIRE DE GONFREVILLE-L'ORCHER

PHILIPPE MERLE

DGPR, CHEF DU SERVICE DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

DANIELLE SAUGE-GADOUD

AMARIS, RÉFÉRENTE TECHNIQUE

CONFÉRENCE ■ 15h10-16h10 ■ ESPACE #3

COMMENT INTÉGRER LES RISQUES DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ?

Aujourd'hui, les aménageurs n'ont à leur disposition que des prescriptions de construction pour prendre en compte les risques industriels dans leurs projets. Pour autant, ils ont besoin d'outils et d'expériences pour aller au-delà de ces aspects techniques et développer une approche plus globale sur un quartier, une ville. Peut-être faut-il s'inspirer de projets intégrant les risques naturels ?

VINCENT BOUDIÈRES

MÉTROPOLE DE GRENOBLE, RESPONSABLE MISSION RISQUES

FRÉDÉRIC PONTOIRE

AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE, RESPONSABLE DU CADRE STRATÉGIES

**RISQUES &
URBANISME**





DÉBAT ■ 10h10-11h10 ESPACE #3 / CO-ORGANISÉ PAR FILIANCE

MANAGEMENT DU RISQUE : MESURER ET AMÉLIORER SON EFFICACITÉ

On ne peut améliorer que ce que l'on mesure. Mesurer l'efficacité du management du risque industriel, à l'échelle d'un site, représente un enjeu majeur de son amélioration. Or, en pratique, un processus d'évaluation fiable n'est pas toujours simple à mettre en œuvre et les acteurs butent fréquemment sur la définition d'un système d'indicateurs de performance. Néanmoins, sur le terrain, des innovations se font jour pour continuer à améliorer le management du risque.

ANIMATEUR : NICOLAS GAUTHEY

APAVE, RESPONSABLE DOMAINE ENVIRONNEMENT INSPECTION CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

IVAN BOISSIÈRES

INSTITUT POUR UNE CULTURE DE SÉCURITÉ INDUSTRIELLE (ICSI), DIRECTEUR GÉNÉRAL

YANN GREVILLOT

SOLUTIONS PHARMACEUTIQUES & INGRÉDIENTS DE SPÉCIALITÉ (SEQENS), DIRECTEUR HSE GROUPE

LUDOVIC MOULIN

INERIS, RESPONSABLE DE L'UNITÉ HUGO (HUMAINS ET GOUVERNANCE DES ORGANISATIONS)

ANNÉ TOURDOT

DREAL NOUVELLE AQUITAINE, INSPECTRICE DES INSTALLATIONS CLASSÉES PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

DÉBAT ■ 11h20-12h20 ESPACE #3

VERS PLUS D'ACCIDENTS INDUSTRIELS QUAND LA NATURE S'EMBALLÉ ?

Du fait de l'intensification du changement climatique, nous serons confrontés dans les années à venir à des événements climatiques plus fréquents et plus violents. Dans ce contexte, comment maintenir une maîtrise des risques industriels efficace ? L'accentuation de la vulnérabilité est-elle prise en compte à hauteur des enjeux ?

AURÉLIE BARAËR

BARPI, CHARGÉE DE MISSION

BENOIT CHANSOU

MICHELIN, RESPONSABLE ADJOINT HSE

THOMAS MARCON

INERIS, INGÉNIEUR D'ÉTUDES À LA DIRECTION DES RISQUES

DÉBAT ■ 14h00-15h00 ESPACE #3

QUELLES CONSÉQUENCES D'UNE CYBER-ATTAQUE SUR UN SITE À RISQUES ?

Les systèmes de contrôle commande industriels tendent à être de plus en plus numérisés et connectés aux systèmes d'information des entreprises. Cela les rend vulnérables aux cyberattaques comme l'ont montré des événements récents ayant mis à l'arrêt des infrastructures critiques (hôpitaux, traitement des eaux, distribution électrique, ports...). Cela crée-t-il également un sur-risque d'accident majeur en cas d'attaque ?

SYLVIE ANDRAUD

COORDINATEUR SECTORIEL, AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION (ANSSI)

VINCENT DESROCHES

AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION (ANSSI)

JULIEN JACQUET-FRANCILLON

SYNDICAT NATIONAL DES INGÉNIEURS DE L'INDUSTRIE ET DES MINES (SNIIM),
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

FRANÇOIS MASSÉ

INERIS, RESPONSABLE DE L'UNITÉ QUANTIFICATION DES RISQUES ET ÉVALUATION DES BARRIÈRES

T.3
NOUVELLES
IMPLANTATIONS



NOUVELLES IMPLAN -TATIONS

DÉBAT ■ 11h20-12h20 **ESPACE #2** / CO-ORGANISÉ PAR LE SNIIM

LES PLATES-FORMES : UN OUTIL D'ATTRACTIVITÉ ET DE SÉCURITÉ

L'outil plate-forme pourrait permettre de dépasser certains freins aux nouvelles implantations industrielles. Quels sont leurs apports notamment en matière de sécurité et de lien avec le territoire ? Comment les collectivités et les industriels peuvent-ils se saisir de cet outil pour construire un réel projet économique et urbain ?

ANIMATEUR : PATRICE LIOGIER

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DIRECTEUR DE PROJETS - SERVICE DE L'INDUSTRIE

PIERRE ATHANAZE

MÉTROPOLE DE LYON, VICE-PRÉSIDENT

SIMON-PIERRE EURY

DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES, CHEF DE MISSION INTERMINISTÉRIELLE POUR L'ACCÉLÉRATION DES IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES

FRÉDÉRIC FRUCTUS

PLATE-FORME CHIMIQUE DE ROUSSILLON (GIE OSIRIS), DIRECTEUR

NICOLAS DE WARREN

ARKEMA, DIRECTEUR DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES

T.4
DIALOGUE
AVEC LES
HABITANTS



DIALOGUE AVEC LES HABITANTS

CONFÉRENCE ■ 10h10-11h10 **ESPACE #1**

LES HABITANTS FACE À LA CRISE : UNE RÉALITÉ OUBLIÉE ?

Lors des temps d'information et de concertation, ou surtout lors d'un accident, les acteurs de la sécurité constatent toujours le décalage existant entre réalité et perception du risque chez les habitants, entre les comportements attendus et réels. Longtemps incomprises, ces difficultés sont aujourd'hui mieux appréhendées par les sciences humaines et sociales, qui fournissent des pistes pour explorer de nouvelles solutions.

KARINE WEISS

UNIVERSITÉ DE NÎMES, PROFESSEUR EN PSYCHOLOGIE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

DÉBAT ■ 11h20-12h20 **ESPACE #1** / CO-ORGANISÉ PAR LA MÉTROPOLE DE LYON

INFORMATION, CONCERTATION : LES OUTILS RÉGLEMENTAIRES SONT-ILS CONDAMNÉS À ÊTRE INEFFICACES ?

En théorie, les riverains des sites à risques sont informés des consignes à appliquer en cas d'accident. Dans la réalité, on s'aperçoit que les dispositifs existants échouent à « préparer » les populations. Regards croisés sur l'information de la société civile et sa participation à l'élaboration des politiques publiques de prévention, aux risques accidentels comme à d'autres enjeux.

OLIVIER BLOND

ASSOCIATION RESPIRE, DIRECTEUR

PHILIPPE CHAMARET

INSTITUT ECOCITOYEN, DIRECTEUR

EMMANUEL MARTINAIS

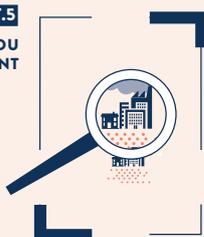
ÉCOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT (ENTPE), CHARGÉ DE RECHERCHE

MARYLINE SIMONÉ

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CGEDD),
INSPECTRICE GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION



T.5
SUIVI DU
POST-ACCIDENT



SUIVI DU POST-ACCIDENT

DÉBAT ■ 14h00-15h00 **ESPACE #2** / CO-ORGANISÉ PAR FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE)

COMMUNICATION OU INFORMATION, QUEL EST L'ENJEU DE LA TRANSPARENCE ?

Lors d'un accident, la population reproche souvent aux responsables publics leur manque de transparence. On ne lui transmettrait pas toutes les informations. De leur côté, les autorités considèrent que rien n'est caché. Avant de trancher, peut-être faut-il s'interroger sur les attendus des uns et les réponses des autres, et sur cette notion de transparence qui semble un peu floue et propre à chacun.

FLORAN AUGAGNEUR

COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC (CNDP), VICE-PRÉSIDENT ET PHILOSOPHE DES SCIENCES

ALEXANDRE GELIN

SYNDICAT NATIONAL DES INGÉNIEURS DE L'INDUSTRIE ET DES MINES (SNIIM),
INSPECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

PHILIPPE PRUDHON

FRANCE CHIMIE, DIRECTEUR DES AFFAIRES TECHNIQUES

GINETTE VASTEL

FNE, PILOTE DU RÉSEAU RISQUES INDUSTRIELS

CONFÉRENCE ■ 15h10-16h10 **ESPACE #2**

POST-ACCIDENT : DE LA DOCTRINE À L'APPROCHE DE TERRAIN

Ces 10 dernières années, une doctrine de mesure des impacts sur l'environnement et sur la santé des populations a été développée. Cette conférence propose un décryptage ses outils techniques et de son volet santé. Comment est-elle mise en œuvre et partagée ? Comment permet-elle de gérer les conséquences d'un accident à court, moyen et long termes ?

MYRIAM BLANCHARD

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE, ÉPISTÉMOLOGISTE

KAREN PERRONNET

INERIS, INGÉNIEURE D'ÉTUDES



T.6
GESTION
DE CRISE



GESTION DE CRISE

DÉBAT ■ 14h00-15h00 ESPACE #1 / CO-ORGANISÉ PAR INSTITUT DES RISQUES MAJEURS (IRMA)

POI, PPI, PCS, PPMS, PFMS, COMMENT SORTIR DU « CHACUN SON PLAN » ?
Outil de base de la gestion d'un accident industriel majeur, le dispositif ORSEC – PPI comprend diverses dispositions de sécurité civile. L'incendie de l'usine Lubrizol a mis une nouvelle fois en exergue la nécessité de renforcer cette approche verticale des secours par une réponse opérationnelle au niveau territorial. Comment optimiser la coopération et la coordination locale avant, pendant et après la situation de crise ? Avec quels acteurs et quels outils ?

ANIMATEUR : FRANÇOIS GIANNOCCARO

IRMA, DIRECTEUR

HÉLÈNE BRIFFAULT

CAUX SEINE AGGLO, VICE-PRÉSIDENTE

SERGE DELAIGUE

SERVICE DÉPARTEMENTAL MÉTROPOLITAIN D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDMIS), CONTRÔLEUR GÉNÉRAL

MARITXU PENEZ

CAUX SEINE AGGLO, RESPONSABLE DU SERVICE RISQUES MAJEURS

JEAN-PHILIPPE PETIT

ASSOCIATION DES ENTREPRISES DE PORT JÉRÔME (AEPJR), PRÉSIDENT

DÉBAT ■ 15h10-16h10 ESPACE #1 / CO-ORGANISÉ PAR LE SECRÉTARIAT PERMANENT POUR LA PRÉVENTION DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES (SPPPI) ARTOIS

LE PREMIER MESSAGE APRÈS UN ACCIDENT

Les événements récents montrent que le premier message transmis aux populations après un accident est fondamental, et a un impact important sur sa perception : les modalités actuellement en vigueur en France ne semblent pas totalement pertinentes. Quelles nouvelles modalités pour communiquer, en situation d'alerte, pourraient être envisagées ?

JEAN-MARIE LECLUSE

SPPPI ARTOIS, RESPONSABLE

JOHNNY DOUVINET

UNIVERSITÉ D'AVIGNON, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS

EMMANUELLE HERVÉ

EH&A CONSULTING, DIRECTRICE GÉNÉRALE

LUDOVIC MORAND

ATRISC SAS

CONCLUSION ■ 16h20-17h05 ESPACE #1

BARBARA POMPILI

MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

YVES BLEIN

PRÉSIDENT D'AMARIS ET DÉPUTÉ DU RHÔNE

RAYMOND COINTE

INERIS, DIRECTEUR GÉNÉRAL

PARTENAIRES FINANCEURS :



PARTENAIRES TECHNIQUES :

ÉTAT



ONG



COLLECTIVITÉS



ORGANISATIONS SYNDICALES



INDUSTRIELS



EXPERTS

